

# L'Essentiel

2016



**Antoine Dubout,**

Président de la  
Fondation Hôpital Saint Joseph

Le label du Don en confiance du Comité de la Charte témoigne du sérieux et de la transparence des actions menées par les fondations et associations agréées.

La Fondation Hôpital Saint Joseph a reçu pour la première fois en 2012 le label du Don en confiance qui atteste que notre Institution respecte les règles de déontologie garantissant l'utilisation rigoureuse de vos dons. Le Comité de la Charte lui a renouvelé ce label en 2015.

En obtenant l'agrément du Comité de la Charte, le Don en confiance ([www.comite-charte.org](http://www.comite-charte.org)), nous avons pris l'engagement de vous adresser chaque année L'Essentiel, qui vous présente les réalisations menées grâce à votre générosité, ainsi que les comptes 2016 certifiés par le Commissaire aux comptes et approuvés par le Conseil d'Administration le 20 juin 2017.

Ces informations et beaucoup d'autres sont disponibles sur le site internet de la Fondation : [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr)

Votre soutien et votre confiance sont un grand encouragement à poursuivre l'œuvre initiée il y a près de cent ans pour développer l'Hôpital Saint Joseph et aider les plus faibles. Votre générosité est un réel encouragement à poursuivre les missions et actions menées par la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Croyez en mes remerciements et en mon dévouement.

Antoine Dubout

## Les missions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation Hôpital Saint Joseph a pour but de perpétuer l'œuvre de charité de son fondateur dans le respect des mêmes valeurs humanistes et chrétiennes. Sa vocation première est d'assurer et de préserver la gestion de l'Hôpital Saint Joseph. Au-delà du soutien qu'elle apporte aux investissements et projets de l'Hôpital, la Fondation contribue également au développement de la recherche médicale et procure son aide à d'autres œuvres à caractère sanitaire, médico-social ou social.

La Fondation a débuté son histoire en 1919 avec la création par l'Abbé Fouque d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. La gestion de l'Hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'Utilité Publique en 1924, puis, transformée en Fondation reconnue d'utilité publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph.

En 2003 a été créée l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille à laquelle la Fondation a confié l'exploitation de l'activité hospitalière.

## Les actions

La Fondation œuvre dans quatre grands domaines :

- **Accompagnement du développement de l'Hôpital Saint Joseph.**
- **Financement de la recherche médicale :** inscrite depuis 1924 dans les statuts de la Fondation, la recherche médicale constitue une activité stratégique pour l'Hôpital Saint Joseph qui mobilise plus de 150 professionnels ; la Fondation finance certains postes dédiés à la recherche et favorise la promotion d'essais cliniques.
- **Soutien d'œuvres humanitaires :** l'accompagnement d'associations de bénévoles et de projets humanitaires est favorisé par la collecte de Fonds.
- **Optimisation de la gestion de son patrimoine immobilier et mobilier :** une gestion rigoureuse de ses actifs lui permet de dégager des marges permettant le financement de projets et d'actions sur ses fonds propres.

## Gouvernance

Dotée d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau, la Fondation s'appuie également sur plusieurs commissions, notamment la Commission d'Évaluation et d'Attribution des Subventions, qui vérifie la validité et l'intérêt des demandes de subventions, et la Commission de Réflexion Éthique.

## Valeurs

Attachée aux valeurs de générosité, de solidarité et à sa vocation non lucrative, la Fondation Hôpital Saint Joseph place l'Homme au centre de ses préoccupations et œuvre, aux côtés de l'Hôpital et des associations qui se sont adossées à elle, au bien-être et à la dignité des personnes malades, âgées ou en difficulté sociale.

Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit « avec l'audace de la charité » pour le progrès humain, social et médical.



Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport Annuel de l'exercice 2016, disponible sur le site internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph - [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr) ou obtenu sur simple demande écrite.

Les comptes de l'exercice 2016 ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes ORICA GROUP.

# Les principales réalisations de l'année 2016 ●●●●●●●●

## En 2016, la Fondation a accompagné les projets de l'Hôpital Saint Joseph en contribuant au financement de plusieurs programmes de travaux

• Démarrés en avril 2015, les travaux de construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir les activités de DIAVERUM Marseille, l'un des plus gros centres de dialyse de France, se sont poursuivis en 2016 notamment avec la création d'un tunnel sous le boulevard de Louvain. Cet ouvrage permettra de transporter rapidement les patients dialysés vers les services de l'Hôpital, en particulier l'Unité de Réanimation et le futur service de néphrologie dont la création est prévue à l'été 2017, au moment de la mise en service du centre de dialyse.



Le service de Réanimation polyvalente

• L'Hôpital a entrepris en son sein des travaux qui permettront de répondre aux exigences et aux besoins de l'activité de néphrologie, spécialité médicale qui prend en charge la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies rénales. En effet, le déploiement du partenariat avec DIAVERUM va entraîner l'accueil à l'Hôpital de personnes sous dialyse rencontrant des complications liées à leur traitement avec des défaillances et des instabilités associées. La prise en charge de ces patients fragilisés doit être pluridisciplinaire et intégrer la disponibilité des plateaux techniques (imagerie, biologie), de l'ensemble des disciplines médicales, chirurgicales et en particulier le traitement des complications cardio-vasculaires et la réanimation médicale.

Ainsi, un investissement de 2,5 M€ a été réalisé pour agrandir le service de réanimation par la création de 10 lits supplémentaires pour tous types de défaillances et moderniser le matériel médicotechnique.

• Lancés en juin 2015 et réceptionnés en mars 2016, les travaux réalisés aux Urgences de l'Hôpital Saint Joseph ont transformé le service.



Le service des Urgences adultes

Les réalisations ont été à la hauteur de l'investissement (1,9 M€) permettant ainsi la création d'espaces de soins plus importants, une prise en charge des patients distincts en fonction des pathologies et des niveaux de gravité, notamment avec la création d'une seconde salle de déchoquage, l'agrandissement des salles d'attente et la rénovation de l'espace d'accueil pour les accompagnants.

Les travaux vont se poursuivre en 2017 par la création d'une salle dédiée aux patients en attente de prise en charge, d'un bureau et d'une salle d'attente dédiée aux familles.

• L'amélioration du parcours des personnes âgées à l'Hôpital Saint Joseph fait partie des objectifs prioritaires de la Fondation. Dans la continuité des travaux du service des urgences, un Hôpital de Jour Gériatrique de cinq places a été créé permettant ainsi des bilans sur une journée et une action multidisciplinaire. Précédée d'une consultation préalable pour la programmation des examens, cette prise en charge évite l'hospitalisation des personnes fragiles à haut risque de décompensation et répond ainsi aux demandes des médecins libéraux ainsi que des EHPAD.

### > La Recherche Médicale

L'innovation et la recherche sont des processus indispensables à l'approfondissement des connaissances médicales, au développement de l'expertise des professionnels de santé et à l'amélioration des traitements pour les patients. Aussi, accompagner le développement de la recherche médicale portée par les équipes de l'Hôpital est à la fois une mission statutaire et un engagement fort pour la Fondation.

En 2016, 27 nouvelles recherches interventionnelles ont été ouvertes, portant à 120 le nombre de recherches menées au cours de l'année. 11 923 patients ont été suivis dans ce cadre, dont 6 451 inclus en 2016.

Le nombre de publications a continué de progresser ; 121 articles ont été publiés durant l'année, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2015.

### > Soutien à Haïti

Suite au terrible tremblement de terre qui frappa Haïti en 2010 et fit environ 300 000 morts et 500 000 blessés, la Fondation s'est engagée à soutenir le projet de construction d'un centre pédiatrique porté par les Sœurs de Charité - Dominicaines de la Présentation, celles-là même qui œuvrèrent à la gestion et au développement de l'Hôpital Saint Joseph de sa création jusqu'en 1981. Une convention de partenariat a été signée en octobre 2013 prévoyant une aide financière de 200 K€ pour la construction antisismique d'un bâtiment en rez-de-chaussée de 1 500 m<sup>2</sup> comprenant 3 salles de consultation, une pharmacie et les annexes (salles de soins infirmiers, bureaux...).

Le soutien de la Fondation Hôpital Saint Joseph s'inscrit sur la durée avec une aide annuelle de fonctionnement de 20 K€ pendant cinq ans, l'envoi de volontaires sur place pour une durée d'un an et des missions ponctuelles de professionnels de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph.

La clinique est ouverte depuis l'été 2015 et des volontaires de la Fondation s'y succèdent. D'août 2015 à juillet 2016, la Fondation a été représentée à Haïti par Grégoire et Chloé Dirou qui ont respectivement travaillé à la clinique (administration, comptabilité, gestion des projets) et comme professeur de français dans l'école locale, également tenue par les sœurs Dominicaines.

Depuis octobre 2016, ce sont Lorraine Gibert, pédiatre et Vianney Lebrun, avocat, qui ont pris le relais.

C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet. « La lettre aux Amis de Saint Jo », est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais est également disponible sur le site Internet de la Fondation [www.fondation-saint-joseph.fr](http://www.fondation-saint-joseph.fr).

Les ressources issues de la générosité proviennent aussi de contrats d'assurance-vie et de legs reçus sans droit de mutation car la Fondation Hôpital Saint Joseph est reconnue d'utilité publique (RUP).

Les ressources sont employées :

- à la gestion du patrimoine de la Fondation (amortissements des bâtiments et réhabilitations lourdes, intérêts d'emprunts, taxes diverses),
- aux missions sociales : soutien des investissements et des missions de l'Hôpital, financement de la recherche médicale, actions humanitaires et aides à d'autres œuvres,
- à la recherche de fonds,
- aux frais de fonctionnement.

## Le modèle socio-économique

Lors de la création de l'Association Hôpital Saint Joseph en 2003, la Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue à l'Hôpital. Ce dernier est autonome au plan financier, l'essentiel de ses ressources provenant de l'Assurance Maladie.

De son côté, les ressources de la Fondation proviennent :

- de son patrimoine : au patrimoine immobilier s'ajoutent des placements de trésorerie qui procurent des produits financiers ; ce patrimoine a pu être constitué grâce à la générosité des personnes physiques et morales et à la saine gestion conduite depuis sa création par la Fondation.
- de dons, legs, donations et mécénat d'entreprise : la Fondation, par différents supports d'information, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises. Les appels de fonds s'expriment principalement à travers « La lettre aux Amis de Saint Jo », outil de communication pour la vie de la Fondation et les projets et travaux réalisés pour l'Hôpital qu'elle soutient.

# Compte d'emploi des ressources simplifié 2016 (en K€)

Emplois	Emplois de 2016 Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2016	Ressources	Ressources de 2016 Compte de résultat	Ressources collectées auprès du public utilisées en 2016
Missions sociales	8 660	206	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs		4 327
Frais de recherche de fonds	102	102	<b>Total des ressources collectées auprès du public</b>	<b>722</b>	<b>722</b>
Frais de fonctionnement	303	180	Autres fonds privés	12	
			Subventions et autres concours publics	92	
			Autres produits	5 434	
<b>Total des emplois</b>	<b>9 065</b>		<b>Total des ressources</b>	<b>6 260</b>	
Dotations aux provisions	0		Reprises des provisions	3	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	547		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	555	
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-233
<b>Excédent des ressources de l'exercice</b>			<b>Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>2 794</b>	
<b>Total général des emplois de l'exercice</b>	<b>9 612</b>		<b>Total général des ressources de l'exercice</b>	<b>9 612</b>	<b>489</b>
Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par l'AGP *		446			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par l'AGP *		196			
<b>Total des dépenses financées par la générosité du public</b>		<b>739</b>	<b>Total des dépenses financées par la générosité du public</b>		<b>739</b>
			<b>Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice</b>		<b>4 077</b>

\* AGP : Appel à la Générosité du Public

La variation des fonds dédiés s'élève à 233 K€ car elle intègre, en complément de la variation de l'année (8 K€), une correction d'erreur de 241 K€ régularisée sur l'exercice 2016.

## Ressources ●●●●●●

Les ressources de la Fondation s'élèvent à 6 260 K€ en 2016, contre 6 813 K€ en 2015. Les recettes provenant de son patrimoine (5 024 K€ de loyers perçus sur l'ensemble de son patrimoine immobilier et 573 K€ de produits financiers) constituent l'essentiel des 5 434 K€ enregistrés en « Autres produits ». Les ressources collectées auprès du public s'élèvent quant à elles à 722 K€ et représentent 11 % du total des ressources de la Fondation. Elles incluent :

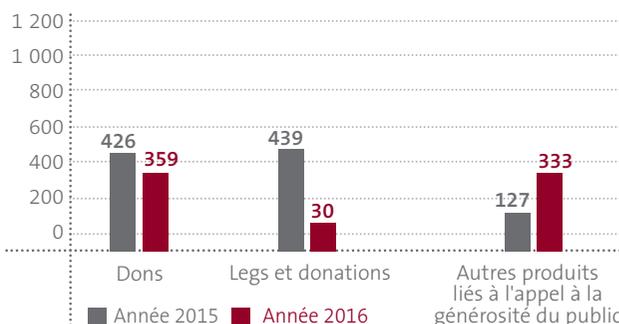
- les dons perçus en 2016 : ils se montent à 359 K€ contre 426 K€ en 2015. La diminution est moins sensible sur les dons affectés (- 18 K€, - 9 %) que sur les dons non affectés (- 49 K€, - 20 %).
- un legs de 30 K€ reçu en 2016 (contre 6 legs reçus en 2015).
- des autres produits liés à l'appel à la générosité du public : ils correspondent aux dons des personnes morales (affectés et non affectés). Ils s'élèvent cette année à 333 K€ et sont en nette progression par rapport à 2015 (127 K€), notamment grâce au mécénat de compétence dont a bénéficié la Fondation pour la rénovation de son amphithéâtre (remise à niveau du son, de la vidéo et de l'éclairage).

Le résultat de la Fondation (déficit de 2 794 K€) inclut le passage en perte des frais d'honoraires et de bureaux d'études précédemment immobilisés dans le cadre du Schéma Directeur, ce dernier devant être revisité pour tenir compte de l'évolution des pratiques médicales et s'inscrire dans une logique organisationnelle de prise en charge des patients (logiques

de flux avec des parcours patients dédiés, développement de l'ambulatoire, prise en charge du domicile au domicile...).

Abstraction faite de cette charge exceptionnelle de 3 174 K€, le résultat de la Fondation est un excédent de 380 K€.

### Répartition des ressources collectées auprès du public (722 K€)



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012, agrément renouvelé en 2015. Organisme sans but lucratif, le Comité de la Charte exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

# Emplois ●●●●●●●●

Les emplois de l'année s'élèvent en tout à 9 065 K€. Après neutralisation de la charge exceptionnelle précédemment évoquée, ils se montent à 5 891 K€ contre 5 986 K€ en 2015.

• les dépenses réalisées en 2016 pour les missions sociales s'élèvent à 8 660 K€. Outre la charge exceptionnelle précitée (3 176 K€) et les frais en lien avec gestion du patrimoine de la Fondation (3 976 K€), elles incluent les dépenses réalisées dans le cadre des autres missions sociales, soit 1 508 K€. Ce montant est en ligne avec celui de 2015 (1 549 K€) et comprend :

- l'aide à l'investissement apportée à l'Hôpital pour certains matériels médicaux (507 K€),
- le financement de certains postes d'intervenants sociaux et para médicaux dont la mission est d'améliorer la prise en charge des patients à l'Hôpital (329 K€),
- le soutien au développement de l'activité de recherche médicale portée par l'Hôpital (154 K€),
- les actions humanitaires et les subventions accordées : la diminution de 63 K€ observée sur ces emplois (129 K€ en 2016 pour 192 K€ en 2015) s'explique par la fin de l'aide à l'investissement pour la construction du centre pédiatrique en Haïti (mis en service en 2015).

• les frais de recherche de fonds engagés dans le cadre des campagnes d'appel aux dons (conception, impression et frais postaux) s'élèvent cette année à 102 K€, contre 110 K€ en 2015. Outre la campagne de collecte de l'ISF, la Fondation a fait appel à la générosité du public au travers de 4 Lettres aux Amis de Saint Jo (Urgences et gériatrie, Cancers et innovations, Les travaux 2017 au Pôle Parents-Enfants Sainte Monique, Les nouveaux travaux de l'Hôpital Saint Joseph).

• les frais de fonctionnement s'élèvent à 303 K€ (contre 263 K€ en 2015) et correspondent aux charges des personnels permanents et aux frais généraux (cotisations, honoraires, frais d'actes, frais de publication, etc.).



Les engagements à réaliser sur ressources affectées (547 K€ fin 2016) concernent principalement les amortissements à venir sur les travaux de modernisation du service des Urgences Adultes ainsi que sur ceux de rénovation de l'amphithéâtre.

Hors frais liés à la gestion du patrimoine immobilier et mobilier de la Fondation (3 976 K€), le total des emplois de l'année s'élève à 1 922 K€.

**Répartition des Emplois 2016 hors Patrimoine Immobilier et Mobilier (1 913 K€)**



**79% - 1 508 K€**  
Missions sociales

**5% - 102 K€**  
Frais de recherche de fonds

**16% - 303 K€**  
Frais de fonctionnement

## Affectation des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées (739 K€) ont permis de financer :

- la totalité des frais de recherche de fonds (102 K€),
- près de 60 % des frais de fonctionnement (180 K€ sur 303 K€),
- les missions sociales à hauteur de 180 K€,
- les investissements affectés à des missions sociales pour 250 K€ (montant brut des acquisitions réalisées en 2016, 446 K€, diminué des dotations aux amortissements comptabilisées en 2016 pour des investissements déjà pris en compte dans le financement des missions sociales par l'AGP, 196 K€).

**Emploi des ressources collectées auprès du public (739 K€)**



**28% - 206 K€**  
Missions sociales

**14% - 102 K€**  
Frais de recherche de fonds

**24% - 180 K€**  
Frais de fonctionnement

**34% - 250 K€**  
Acquisitions d'immobilisations pour les missions sociales

En 2016, la générosité du public a contribué aux missions sociales suivantes : financement de certains personnels sociaux et para-médicaux intervenant à l'Hôpital (110 K€), soutien de l'activité de recherche médicale (154 K€), acquisition de matériel médical de pointe pour l'Hôpital (amortissements de l'année 2016 : 68 K€), financement de différentes actions humanitaires (11 K€).

# Bilan simplifié au 31 décembre 2016 ●●●●●●●●

ACTIF (en K€)	2016	2015	PASSIF (en K€)	2016	2015
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	86 776	83 489	FONDS ASSOCIATIFS	87 532	90 329
ACTIF CIRCULANT Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	22 200	21 822	Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316
COMPTES DE RÉGULARISATION Charges constatées d'avance	167	147	Autres réserves	26 501	25 001
			Report à nouveau	9 501	5 188
			Résultat de l'exercice	-2 794	5 812
			Subventions d'investissement	9	12
			FONDS DÉDIÉS	547	555
			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
			DETTES	21 064	14 574
			COMPTES DE RÉGULARISATION Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>109 143</b>	<b>105 458</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>109 143</b>	<b>105 458</b>

L'actif immobilisé correspond pour 72 M€ à des immobilisations corporelles (dont les bâtiments loués à l'Hôpital Saint Joseph). Au passif, les dettes correspondent principalement aux emprunts contractés pour le financement du Pôle Parents Enfants, du bâtiment de la Direction et des Services administratifs, du projet DIAVERUM.

**POLITIQUE DE RÉSERVES** - Les importantes réserves de la Fondation accumulées à ce jour seront dédiées principalement au financement des constructions et rénovations prévues dans le cadre du projet architectural de l'Hôpital Saint Joseph.

Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des legs et donations.



Fondation Hôpital Saint Joseph - 26 boulevard de Louvain - 13008 Marseille  
Tél. : 04 91 80 70 00 - Fax : 04 91 80 70 01 - Mail : [fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr](mailto:fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr)